



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 41/10

Objet

Demande de financement
au titre des EDAT ;
réaménagement du CAN

Secrétaire de séance

Jean HUBERT

Rapporteur

Jean-Michel DAUBIGNEY

Conseil Communautaire
24 juin 2010
Tavaux – 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 75

Nombre de procurations : 12

Nombre de votants : 87

Date de la convocation : 14 juin 2010

Date de publication : 12 juillet 2010

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

S. Boissard, JL. Bouchard, D. Bernardin, T. Gauthray-Guyenet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, B. Chevaux, E. Tavernier, P. Vuitton, L. Goron-Chaniet, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, P. Bussière, G. Fumey, P. Daubigney, T. Mader, D. Michaud suppléé par G. Laurent, G. Michaud suppléé par H. Millot, P. Blanchet suppléé par B. Robe, JF. Louvrier, C. Petiot, P. Monnet suppléé par J. Boissons, A. Albertini, J. Chevriaux suppléé par MR Guibelin, M. Giniès, C. Gras suppléé par F. Sion, C. Arnoud, D. Barbagelata, F. Barthoulot, R. Belalia, M. Borneck, C. Bourgeois-République, P. Bouvret-Maire, G. Card, C. Chalon, MA Chalumeaux, C. Quillet, C. Creuze, P. Epinat, JB Gagnoux, L. Gatinault, P. Genestier, A. Hamdaoui, R. Manière, P. Nasom, I. Nouvellon, C. Parent, M. Perrin, J. Petit, D. Sciquot-Berodier, JC Wambst, H. Prat, D. Chataignier, F. Macard, M. Rigoulet, B. Javourez, L. Bougaud, M. Huguenet, J. Thurel, M. Gauthier, P. Jacquot suppléé par J. Verdelet, A. Alonzo, P. Sautrey, B. Bonnard-Ongenaed, F. Perchat, G. Maréchal, J. Hubert, JC Lambert, C. François, B. Monamy, M. Perron, G. Coutrot suppléé par E. Bourgeois, JM. Daubigney, A. Jordan, D. Rauch, M. Hoffmann, JF Dumont

Délégués absents ayant donné procuration : G. Fernoux-Coutenet à J. Hubert, JM. Diètre à JC. Lambert, R. Curly à JF. Dumont, J. Lombard à L. Bougaud, A. Chollat à P. Sautrey, M. Richard à G. Maréchal, J. Drouhain à D. Rauch, P. Guibelin à D. Barbagelata, D. Clerc à G. Fumey, J. Rosat à P. Genestier, N. Abdelli à D. Sicquot-Bérodier, D. Chevalier à B. Chevaux,

Délégués absents non suppléés et non représentés: C. Di Caro, G. Barbier, JP. Fichère, K. Mezerai, A. Courderot, G. Ginot, D. Ecartot, S. Laroche, F. David

Après une intervention menée en 2009 dans le but d'améliorer l'offre immobilière dans la partie bureaux du Centre d'Activités Nouvelles, le Grand Dole conduit en 2010 des travaux concernant la partie « ateliers ».

L'objectif est de renforcer la capacité globale d'accueil du Centre par la mise à disposition de locaux correspondants aux besoins exprimés par les entreprises. Dans un premier temps, cette intervention permettra l'accueil et l'extension de l'activité de la société MAHYTEC, par la location de trois cellules (A3 / A4 / A5) totalisant une surface de 495 m².

Les travaux consistent en :

- La remise en état général de l'atelier A4 ;
- La réalisation d'un espace de bureaux (plafond, cloisons, isolation, huisserie, peinture, électricité) à l'intérieur de l'atelier A3 ;
- La mise en conformité et l'adaptation du système d'alimentation en électricité dans les trois cellules ;
- L'extension et l'adaptation du système de détection intrusion / incendie des trois cellules.

Le montant total de travaux est estimé à 20 000 € HT.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le 2 juillet 2010

N° identifiant : 039-200010650-20100624-4110-DE

Le projet s'inscrivant dans une démarche de renforcement de l'attractivité économique de l'agglomération par le biais du développement d'une offre immobilière adaptée, la Communauté d'Agglomération sollicite auprès du dispositif EDAT du Conseil Général du Jura un taux de subvention de 15 %, correspondant à un montant de 3 000 € HT.

Cela conduit à la répartition suivante :

	Montant HT	Conseil Général -15%	CAGD - 75%
Travaux d'aménagement du CAN	20 000€	3 000€	17 000€

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE les modalités de financement de cette opération ;
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter le Conseil Général du Jura au titre du dispositif EDAT, en vue d'un appui financier à hauteur de 15 % du montant des travaux ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces administratives correspondantes.

Fait à Dole,
Le 24 juin 2010,
Le Président,